

## ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS, 8<sup>e</sup> SECTION

### LISTE « QUALITÉ DE LA SCIENCE FRANÇAISE » (QSF)

La liste QSF 8 rassemble des Professeurs et des Maîtres de conférences qui souhaitent défendre et promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des langues et littératures anciennes.

Tout particulièrement attachés aux principes fondamentaux de l'Université républicaine et aux valeurs associées à ce service public, les candidats défendent la seule prise en compte des **critères scientifiques et pédagogiques** dans le recrutement des enseignants-chercheurs et le déroulement de leur carrière, ainsi que l'**autonomie scientifique des universitaires** face à la présidentialisation croissante des établissements.

La liste QSF 8 défend les **prérogatives des conseils nationaux**, et notamment du CNU, qui est la seule instance universitaire **nationale**, organisée en **disciplines**, dont les **membres sont majoritairement élus**. Les candidats inscrits sur cette liste **considèrent la qualification** aux fonctions de Maître de conférences et de Professeur **comme un préalable indispensable à tout recrutement**.

Cette liste a été composée dans un souci de **représentativité des spécialités**, des **rattachements géographiques**, et de la **parité hommes-femmes**. Nous proposons une liste **indépendante et collégiale**.

Les membres de la liste QSF 8 veilleront à l'**application transparente et intégrée des procédures**, ce que les élus QSF ont fait dans les CNU précédents. Comme par le passé, les élus **s'engagent à renoncer expressément à toute promotion et à tout CRCT attribués par la section pendant la durée de leur mandat**. Quand un membre de la section est candidat à une promotion ou à un CRCT, la liste QSF 8 préconise la transmission du dossier à l'établissement avec un avis expliquant la réserve déontologique.

La liste QSF 8 accorde une grande importance aux suppléants, qui permettent de diversifier l'éventail des compétences scientifiques et de diminuer les risques de conflit d'intérêt. Une condition *sine qua non* de cette participation est que les suppléants sollicités prennent toute leur part dans les délibérations, et qu'ils siègent avec tous les droits attachés à leur fonction (missions, rémunération).

Les candidats souhaitent que le nombre des qualifiés aux fonctions de MCF et de PR soit pris en compte dans la détermination du nombre des postes mis au concours. **La formation de spécialistes en langues anciennes**, dont les compétences sont indispensables à la plupart des champs du savoir et à leur transmission et relèvent donc de l'intérêt universitaire général, **s'inscrit dans la longue durée et ne peut s'accommoder d'une politique de recrutement sporadique**. Or, il existe une distorsion croissante entre la très grande qualité de nombreux dossiers présentés en 8<sup>e</sup> section pour les qualifications, et l'extrême raréfaction des postes mis au concours dans cette même section. L'appel à l'excellence ne peut être seulement un vœu : il impose des responsabilités vis-à-vis de ceux qui répondent à cet appel.

La liste QSF 8 n'est pas hostile au principe de l'évaluation des enseignants-chercheurs, mais est attachée à ce que les évaluations soient effectuées **de manière positive et non punitive**, dans le respect des valeurs de la communauté universitaire et, surtout, de l'indépendance des enseignants chercheurs.

Les candidats de la liste QSF 8 sont par conséquent fermement **opposés au principe du contingentement** (20 % A, 30 % B, 50 % C). Outre que ce contingentement est contradictoire avec la logique même de l'évaluation puisqu'il supprime la liberté d'appréciation des évaluateurs, il procède d'*a priori* qui ne s'appuient sur rien de sérieux, et ne vise qu'à faire avaliser par l'opinion, voire par les universitaires eux-mêmes, qu'il y aurait 50 % d'entre eux qui ne feraient rien, et 20 % qui seraient bien

meilleurs que les autres. QSF s'élève contre cette vision ridicule et simpliste.

**Le nombre des CRCT proposés chaque année**, scandaleusement bas en comparaison d'autres pays, **doit être considérablement augmenté**, en particulier pour permettre aux MCF la préparation de leur HDR dans des conditions décentes.

La fixation du nombre de PEDR selon un pourcentage du nombre de demandes (20%) est elle aussi absurde, et doit laisser place à un **système encourageant véritablement les candidatures**.

La promotion à la 1<sup>re</sup> classe des Professeurs étant un goulet d'étranglement dans de nombreuses disciplines, la liste QSF 8 **demande une augmentation significative du contingent de ces promotions**.

Dans un contexte de professionnalisation accrue des cursus universitaires, et de différents projets prétendant subordonner l'enseignement supérieur à une vision à court terme du marché de l'emploi au détriment de la formation générale, la liste QSF 8 est attachée à une formation initiale aussi générale que possible, abordée comme une préparation à la formation tout au long de la vie. Les candidats de la liste QSF 8 défendent par conséquent une **conception large de la place et du rôle des langues anciennes dans l'ensemble des Sciences humaines**, sans se limiter aux frontières usuelles des Lettres classiques et à leur chronologie restreinte, mais **en intégrant sans exclusive l'ensemble du domaine concerné par les humanités**.

Les candidats estiment indispensable une **réorganisation réfléchie de la formation des enseignants**, qui préserve la composante disciplinaire des diplômes MEEF, et dénoncent le caractère désastreux de la situation actuelle.

La liste QSF 8 rappelle qu'il est nécessaire que tous les enseignants de Lettres disposent d'une formation solide en Langues anciennes. Les enseignements de Langues anciennes dispensés dans le secondaire doivent être assurés par des diplômés compétents dans ces matières, ce qui implique le **maintien d'épreuves spécifiques dans les concours**.